



Madame la Rectrice,

Mesdames Messieurs, cher(e)s Collègues,

**BOURGOGNE** Madame la Rectrice Merci.

Merci pour cette prime de fin d'année adressée aux personnels non enseignants, ou plutôt devrais-je dire : « pour ce Versement d'un complément indemnitaire exceptionnel ».

Ce geste plus symbolique que financier, met en lumière les personnes qui, dans les coulisses, pour ne pas dire dans l'ombre, sont les piliers du fonctionnement quotidien des établissements et des services, assurent le suivi des dossiers des personnels, les finances de l'établissement, les relations au quotidien avec les familles et les élèves, les personnels, les élus, assurent l'organisation de l'hébergement, contribuent à la réalisation de projets pédagogiques, et bien d'autres tâches dont la liste prendrait trop de temps à énumérer ici.

Ils sont, pour certains, au cœur même de l'établissement voire au carrefour de toutes les énergies investies dans la scolarité des élèves, je veux évidemment parler des secrétaires de direction.

Ils sont également, pour la plupart, impliqués dans les instances des établissements et parfois même au niveau départemental et académique.

En Remerciant ces personnels, vous reconnaissez leur engagement pour un service public de qualité.

Nous sommes une richesse ! C'est le président de la république lui-même, alors candidat aux plus hautes fonctions de l'État, qui l'a dit dans sa lettre aux agents publics. Lui aussi souhaitait plus de reconnaissance pour les fonctionnaires et annonçait même une amélioration des perspectives de carrière.

S'il lui faut un quinquennat pour mettre en place ses promesses, il n'a pas attendu 5 ans pour geler le point d'indice, reporter le PPCR, augmenter les cotisations sociales etc...

Comme nous l'assurons au Président de la République, Madame la Rectrice vous pouvez compter sur notre engagement pour le Service public.

Seulement, les encouragements annoncés par le candidat Macron sont passés par pertes et profits car il s'agit bien là de faire des économies sur le dos de la fonction publique, comme d'autres l'ont fait dans les années noires du démantèlement du service public : Nicolas Sarkozy, et pour ce qui nous concerne, les ministres de l'éducation nationale qui se sont succédés pendant cette période, accompagnés par un certain Jean-Michel Blanquer surnommé contrôle Z, les utilisateurs d'informatique comprendront.

Oui la fonction publique a été le plus grand plan social de notre pays à cette époque ! Les annonces d'aujourd'hui nous le rappellent parfois.

Alors Merci Madame la Rectrice de la part des personnels titulaires non enseignants pour votre message encourageant et ce complément indemnitaire exceptionnel.

Nous resterons toutefois cohérent avec notre combat syndical sur les salaires qui réclament plus de reconnaissance en termes d'indices et non pas en primes. Le système indemnitaire également exceptionnel, le rifseep, né d'un système libéral usité et usé dans les pays anglo saxons et en Scandinavie puis abandonné avant d'arriver en France, ne convient à personne. Si l'on reconnaît le travail effectué par les services académiques pour tenter de le rendre

transparent et le plus juste possible, il n'a apporté hélas qu'incompréhension et colère auprès des personnels.

Merci encore avec toutefois un regret, et surtout pas une mesquinerie de notre part, Madame la Rectrice ; une pensée pour ma dévouée et très méritante collègue secrétaire de direction contractuelle qui gère le courrier électronique de l'établissement et qui s'est chargée d'annoncer la bonne nouvelle, cette prime exceptionnelle à tous les titulaires.